

HAUTS-DE-FRANCE PASS COPROPRIÉTÉ POUR DES TRAVAUX D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE « ENCADRÉS »

Dans les Hauts-de-France, grâce au Pass qui leur est dédié, les copropriétés bénéficient d'un accompagnement technique et financier pour leurs travaux de rénovation. De quoi accélérer la transition énergétique en maîtrisant les coûts.



Alice Morcrette,
directrice du Spee.

©SPEE

du Spee. Grâce aux services d'assistance à maîtrise d'ouvrage, de maîtrise d'ouvrage déléguée, d'aide au financement et d'avance des premiers frais qu'il offre, le Hauts-de-France Pass Copropriété apporte une réponse pertinente.

Faire voter les meilleurs travaux

« La maîtrise d'ouvrage déléguée nous permet de recruter et superviser l'ensemble des professionnels au côté des copropriétaires pour assurer un choix et un déroulement optimal des travaux. L'avance des premiers frais permet aussi d'accélérer

les rénovations mais surtout, le cumul de plusieurs modes de financement apporte une solution à chacun, ce qui est rassurant. Nous allons jusqu'à proposer un tiers financement quand les situations l'imposent. » Déjà 14 copropriétés ont fait le choix du Hauts-de-France Pass Copropriété et profitent en moyenne de 40 % d'économies d'énergie grâce au dispositif d'accompagnement et aux subventions qu'il a permis de mobiliser.

RÉGIE RÉGIONALE DU SPEE
contact@picardie-spee.fr
www.pass-renovation.picardie.fr

À l'origine destiné aux logements individuels, le service proposé par le Spee (Service Public de l'Efficacité Énergétique) n'a pas manqué d'attirer l'attention des copropriétés. « Pour les syndicats et conseils syndicaux,

les travaux de rénovation énergétique sont souvent source de questionnements : quelles sont les entreprises les mieux qualifiées et surtout comment supporter les coûts pour chacun ? », explique Alice Morcrette, directrice



Accédez au marché de la rénovation énergétique :

Un service de l'Efficacité Énergétique 100% public, pour les particuliers et les copropriétés !

1116
CHANTIERS
RÉCEPTIONNÉS
OU EN COURS
DONT **595** EN
COPROPRIÉTÉ

42%
DES ENTREPRISES
ONT AMÉLIORÉ,
LEUR **SANTÉ**
FINANCIÈRE

92%
DES ENTREPRISES
SATISFAITES
DU SUIVI CHANTIER

LES + :
SUIVI SUR LES CHANTIERS
MODE DE CONSULTATION SIMPLIFIÉ
AVANCE POSSIBLE
PAIEMENT SÉCURISÉ



source : enquête auprès des entreprises partenaires / mars 2018

Consultez nos marchés : <https://picardie-pass-renovation.omnikles.com>
www.pass-renovation.picardie.fr ou contact@picardie-spee.fr